



## Corps de Carneville

On signale, dès la fin de 1791, un rassemblement d'émigrés, en majorité Normands, à Baden-Baden, dirigé par François-Charles-Adrien Symon, vicomte de Carneville, ancien lieutenant-colonel d'Artois-cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de Malte. Le 19 avril 1792, cet officier obtient des Princes une capitulation pour la levée d'un corps dit « légion de Normandie », composé de 10 compagnies d'infanterie et de 4 compagnies de chasseurs « qui seront montés au besoin ». L'effectif total sera de 1.100 fantassins et 268 cavaliers, en tout 1.368 hommes.

M. de Carneville doit faire les avances nécessaires pour l'habillement, l'équipement et l'armement; « chaque homme, depuis le 1<sup>er</sup> adjudant dans l'infanterie jusqu'au dernier grenadier, fusilier et musicien, demeurera fixé à 170 livres une fois payées par homme armé et équipé... et le nombre d'hommes sur lequel devra porter le remboursement (par les Princes) demeurera fixé par la présente capitulation à 1.056 hommes, y compris 16 du petit état-major » (soit un total de 179.520 livres). Le chasseur reviendra à 500 livres et à 700 s'il est monté. Le colonel avancera donc une somme totale de 230.120 livres qui lui sera remboursée au bout de 2 ans, avec intérêt à 5 %, sans retenue.

De plus, « le colonel de Carneville se charge de solder ledit corps jusqu'au 1<sup>er</sup> de juillet 1792, mais, dans le cas où l'on entrerait en campagne plus tôt, le corps serait à la solde des Princes ». Ceux-ci prendront aussi à leur charge les ustensiles de campement, les masses, soldes et appointements pour les « bataillons qui seront reçus, à compter du jour de leur réception », et M. de Carneville pourra demander à « faire recevoir son corps à mesure qu'il aura un bataillon où la moitié de son corps complet ».

Moyennant une somme de 100.000 livres à déduire sur ses créances, le colonel de Carneville s'assure la propriété du corps pour lui, ses descendants ou ses héritiers; le colonel nomme à tous les emplois qui seront confirmés par les Princes par des brevets ou lettres de service (datés du 25 avril 1792).

La légion de Normandie sera composée de 2 bataillons et de 4 compagnies de chasseurs destinés à être à cheval, chaque bataillon de 5 compagnies dont une de grenadiers et 4 de fusiliers. La compagnie de grenadiers ou de fusiliers sera commandée par un capitaine commandant, un capitaine en second, 2 lieutenants et 2 sous-lieutenants. Elle comprendra : sergent-major, fourrier, 4 sergents de section, 8 caporaux, 8 appointés, 2 tambours, 80 soldats dont un frater, soit 96 hommes dans le rang. La compagnie de chasseurs sera commandée par un capitaine commandant, un capitaine en second, un lieutenant et un sous-lieutenant, et composée de 50 chasseurs avec 4 bas-officiers, 4 caporaux, 4 appointés et un trompette ou cornet; soit 63 hommes dans le rang.

L'état-major comprendra 29 hommes : colonel propriétaire, colonel commandant, colonel en second, lieutenant-colonel, major, 2 aides-majors, quartier-maître-trésorier, 2 porte-drapeaux, 3 adjudants, chirurgien-major et son aide, aumônier; tambour-major, caporal tambour, 8 musiciens dont un maître, maîtres tailleur, cordonnier et armurier.

La solde est la même que celle accordée par les Princes aux autres corps d'infanterie, et pour les chasseurs à cheval, celle accordée au régiment des hussards de Salm.

« M. de Carneville commencera par lever un bataillon, après quoi il demandera la permission de lever le second; à chaque bataillon, il attachera 2 compagnies de chasseurs ».

La régence de Dillembourg donne son accord pour que le corps soit formé sur son territoire, mais cette région devant être occupée par les troupes prussiennes, c'est à Tirlemont que se tiendra le dépôt général, avec 3 postes subsidiaires d'accueil à Tournai, Mons et Malines. Le colonel recrute immédiatement ses hommes parmi les émigrés du tiers, anciens soldats et déserteurs, à l'exclusion de ceux déjà classés aux dépôts des soldats émigrés formés à Ath et à Huy, des cavaliers de maréchaussée et des hommes incorporés dans les compagnies de bas-officiers; il obtient la permission du maréchal de Broglie de recevoir des volontaires gentilshommes, normands autant que possible, et de les répartir dans la troupe qu'il lève. Il obtient aussi l'agrément d'attacher à chaque bataillon 2 pièces de canon de 4, s'il peut les obtenir des Autrichiens ou les leur acheter (« il est vraisemblable qu'ils ne feront ni l'un ni l'autre »).

La légion de Normandie est affectée en juin 1792 à la « division » du duc de Bourbon; elle ne comporte jamais au maximum que 900 fantassins et 104 cavaliers. Dans un tableau de cette division, daté de cette époque, elle n'est portée que pour 300 fantassins et 90 cavaliers (un bataillon, un escadron) et fait partie de l'avant-garde commandée par le comte de la Châtre.

Le 1<sup>er</sup> août, à Liège, le duc de Bourbon accorde à M. de Carneville « le titre qu'il sollicite pour constater que depuis le 1<sup>er</sup> juillet, il a continué à solder la légion de ses propres fonds, offrant de continuer de la solder ainsi, jusqu'à sa rentrée en France, ce que nous avons accepté de lui... ».

Le maréchal de camp de Dampmartin, en visitant l'armée de Bourbon en août, rencontre « le comte de Carneville que j'avais connu à Strasbourg, major du régiment d'Artois-cavalerie : officier actif, intelligent et instruit, il relevait ces qualités par les avantages de la figure et de la taille qui ne sont point à négliger chez les hommes destinés à exécuter des entreprises hardies ».

Le 11 août, la légion de Normandie quitte Tirlemont et cantonne à Andenne-Andenelle sur la Sambre, dépendant du camp de Huy où s'est rassemblée l'armée de Bourbon; elle fait toujours partie de l'infanterie de l'avant-garde, avec les chasseurs de Calonne et de Breuilhpoint, et la compagnie des bas-officiers. A cette époque, la légion comprend : état-major, compagnie franche, compagnie de grenadiers, 2 compagnies de fusiliers, compagnie de chasseurs à carabine, compagnie de chasseurs à cheval; en tout 166 hommes et 20 officiers. Le corps est commandé par le colonel vicomte de Carneville, assisté de son frère le colonel en second comte de Carneville, du lieutenant-colonel marquis de Bouville et du major chevalier de La Mare.

Le 27 août, l'avant-garde est portée dans la région de Ciney et la légion de Normandie cantonne à Havelange-en-Coudray et Haversin. Le 1<sup>er</sup> septembre, il arrive 34 recrues qui sont logées à Andenne; le 10, l'état de l'avant-garde (2 compagnies de chasseurs flamands de Calonne, 6 de chasseurs carabiniers de Breuilhpoint, 8 de la légion de Normandie, 23 à 50 hommes par compagnie, avec de 1 à 11 chevaux) fait ressortir un effectif total de 555 hommes, 58 domestiques et 105 chevaux. A ce moment, le corps de Bourbon est déplacé sur Marche-en-Famenne, avec l'espoir de rejoindre Clerfayt qui marche sur les Ardennes. L'avant-garde se porte à Éprave et la légion s'établit à Rochefort sur la Lomme. Les pluies continuelles, le manque de ressources de la région, la boue et l'humidité engendrent de nombreuses maladies et font de ce séjour un camp de misère terrible.

Le 24 septembre, tout espoir de rejoindre Clerfayt, empêtré dans l'armée prussienne, ayant été perdu, le corps de Bourbon se replie sur la région de Dinant-Namur, face à la Sambre. La légion de Normandie cantonne à Evrehaille-Yvoir, près du quartier général de Géronsart. Le 3 novembre, nouveau déplacement du corps de Bourbon qui est placé au nord de la Sambre entre Namur et Charleroi pour garantir Bruxelles. On trouve la légion de Normandie à Floreffe, sur la rive gauche de la Sambre, puis à Velaine au moment de la bataille de Jemmapes (6 novembre). A cette date, le

corps de Bourbon se replie le 7 sur Genappe, le 8 sur Waterloo et Bruxelles, le 9 sur Louvain, le 10 sur Tirlemont, le 11 sur Saint-Trond-Oraye, le 12 sur Heers (l'avant-garde à Lautremange) et enfin sur Liège. La légion de Normandie, forte de 247 hommes, se replie encore devant l'avance des patriotes, sur Stavelot. C'est là que la touche l'ordre de licenciement des armées royales, le 21 novembre 1792.

Le corps semble s'être fort bien conduit au cours de cette campagne et ses services sont certainement appréciés par les généraux et commissaires autrichiens. M. de Carneville, colonel probe, consciencieux et énergique, parvient alors à obtenir du feldzeugmeister comte de Clerfayt le maintien sur pied, à ses frais, de sa légion. « Après le licenciement de l'armée des Princes, écrit-il, un grand nombre de gentilshommes se trouvèrent dans la plus déplorable situation, dans la saison la plus rigoureuse de l'année, presque sans vêtements, repoussés pour ainsi dire de partout; touché de voir ses compatriotes dans une telle position, M. de Carneville adressa à M. le baron de Flachslanden un projet pour lequel il demandait l'agrément de LL.AA.RR. et d'après lequel il se chargeait de pourvoir, pendant l'hiver, à l'asile et à la subsistance de 400 gentilshommes licenciés de leur armée. LL.AA.RR. daignèrent y donner leur approbation avec des expressions honorables, par une résolution datée de Hamm le 26 décembre 1792, et 400 gentilshommes furent pendant cet hiver garantis de la misère ».

Les débris de la légion de Normandie sont immédiatement dirigés sur Düsseldorf et cantonnés à Himmelgeist où on les trouve dès le 12 décembre. En effet, une capitulation provisoire du 19 du même mois avait autorisé la formation d'un corps franc composé de 2 compagnies d'infanterie légère et d'une compagnie de chasseurs à carabine formée de gentilshommes. L'état-major comporte : colonel propriétaire, colonel commandant, lieutenant payeur, adjudant, chirurgien de bataillon et 4 aides, 2 fourriers, prévôt. La composition de la compagnie d'infanterie est la suivante : capitaine, lieutenant, sous-lieutenant, enseigne, sergent, « führer », 6 caporaux, 4 servants d'officiers, 3 tambours, 2 charpentiers, 12 appointés, 160 soldats. Peu après, le 1<sup>er</sup> mars 1793, on y ajoute une division de 200 uhlands en 2 compagnies; la compagnie de cavalerie se compose de : 2 capitaines, 2 lieutenants en premier, 2 lieutenants en second, 2 maréchaux des logis, fourrier, aide-chirurgien, trompette, maréchal, 8 caporaux, 8 sous-caporaux, 180 cavaliers. L'effectif total est donc de 800 hommes environ.

Le colonel de Carneville garde provisoirement les prérogatives de colonel propriétaire en ce qui concerne toutes les parties principales de l'administration du corps. La capitulation définitive n'est signée que le 28 juin 1793. Dès le 7 mai, les uhlands avaient été transformés en hussards.

Le commandement effectif est donné au frère du colonel; le premier escadron est commandé par le lieutenant-colonel Bastien, le 2<sup>e</sup> par le capitaine de Vaudreville.

Le corps doit être composé d'émigrés français ou de déserteurs, à l'exclusion d'Allemands de l'Empire; on trouve effectivement, sur la liste des recrues, beaucoup de déserteurs de l'ancienne armée royale, en majorité flamands ou artésiens, quelques alsaciens et un assez grand nombre de Belges, recrutés sur place. Beaucoup d'officiers et de volontaires sont normands.

Dès qu'il a pu se constituer, le corps de Carneville est envoyé à l'armée autrichienne en opérations dans les Flandres; on le trouve sous les ordres du comte de Latour devant Maubeuge en septembre 1793 et il se distingue le 13 octobre en contribuant à repousser une sortie de la garnison. Il semble avoir assisté à la bataille de Wattignies le 15 octobre et avoir ensuite fait partie du corps du général Benjowski (4.500 hommes) détaché vers Thuin.

Au début de 1794, Carneville fait partie du corps de Kaunitz, en observation vers Maubeuge-Philippeville-Givet, pour couvrir la Meuse. Il participe à diverses opérations du côté de Dinant et à une affaire assez sérieuse près de Rance-Chimay où, avec les carabiniers de l'Empereur, il surprend un bataillon de volontaires et le détruit. Le corps se signale encore spécialement le 26 avril au combat de Boussu-lès-Walcourt où il s'empare de 3 pièces de canon. On cite à cette occasion le cadet volontaire de Gouzillon de Kermeneau qui « enlève, lui 5<sup>e</sup>, un poste de 3 canons à l'ennemi ». En témoignage de sa satisfaction, le prince de Cobourg remet au colonel de Carneville 2 de ces canons, avec autorisation de les équiper en pièces de bataillon. Le cadet Arlignie est grièvement blessé et décoré de la médaille d'argent « Pour la bravoure », en raison de sa vaillance et de son sang-froid; le cadet de Montreuil est également blessé dans cette affaire.

A cette époque, on ajoute une 2<sup>e</sup> compagnie de chasseurs à l'infanterie.

On signale encore Carneville comme s'étant distingué le 13 mai au combat de Merbes-le-Château, et le 20, à l'affaire de Nalines près de Han-sur-Eurre où, avec les hussards de Bercheny, il détruit un bataillon de 400 hommes. Le 16 juin, le corps combat à Charleroi dans la division Riese, colonnes des généraux Beaulieu et Werneck, et, le 26, à la bataille de Fleurus, dans la division du prince de Kaunitz; il s'y fait remarquer par sa solidité au feu : le colonel de Carneville est blessé de 2 coups de feu, ainsi que l'adjutant Nisner. Le hussard Haas, blessé d'une balle à l'épaule gauche, est décoré de la médaille d'argent « Pour la bravoure » en raison de sa belle conduite.

Carneville participe ensuite à la retraite sur Nivelles, Bruxelles, Tirlemont et Liège, puis aux combats de la Chartreuse le 18 septembre et de la Roër le 2 octobre. On le signale comme s'étant particulièrement distingué dans un combat en retraite près de Courcelles.

En novembre, le corps a pris ses quartiers d'hiver dans la région de Wesel-Biefang-Duisburg. M. de Carneville, reconnu effectivement colonel propriétaire depuis le 1<sup>er</sup> juillet, en profite pour lever un 2<sup>e</sup> escadron de hussards et fait nommer son frère colonel commandant du corps.

Au début de la campagne de 1795, Carneville fait partie de l'armée du Rhin; il participe aux différentes opérations qui ont lieu en septembre, octobre et novembre (combats sur la Sieg, la Lahn et le Mein, bataille de Mayence le 29 octobre, poursuite des Français sur la Pfrim, le canal de Frankenthal, le Speyerbach et la Queich). Le recrutement a porté sur des déserteurs français et hollandais.

En juin 1796, Carneville se trouve aux avant-postes autrichiens lors de l'offensive de l'armée de Sambre-et-Meuse; il assiste aux combats en retraite sur la Sieg et la Lahn, et, lors de la contre-offensive de l'archiduc Charles, se distingue particulièrement le 16 juin au bois de Rodenroth, près d'Emmerichenhain où Soult manque d'être pris par ses coureurs.

En juillet, Carneville fait partie du corps de Wartensleben que l'archiduc Charles a laissé sur le Rhin; on le trouve le 7 juillet au combat de Limburg sur la Lahn où Werneck est battu par Bernadotte. Il se replie ensuite avec l'armée sur Francfort, Würzburg et Bamberg. Le 4 août, faisant l'arrière-garde avec la légion de l'archiduc Charles, il se distingue près de Bamberg dans un brillant combat en retraite où son artillerie arrête la cavalerie française dans son avance. Carneville se replie ensuite sur Forcheim, Nüremberg et Naburg.

Le 24 août, on le trouve sur la Schwarzach, dans le corps d'armée de Wartensleben, corps de Kray, division Spiegelberg, formant un bataillon avec la légion de l'archiduc Charles; il assiste au combat d'Amberg le 28, où l'Archiduc, qui a rejoint Wartensleben, bat Jourdan et le rejette sur Bamberg et Schweinfürt. Le 2 septembre, Carneville fait partie du corps de Staader qui observe cette ville; il est placé dans la division Elsnitz avec le bataillon de Rohan et la légion de Bourbon, à Kloster-Theresien. On le trouve encore cité aux combats de Giessen les 16, 17 et 18 septembre, dans le corps de Kray; il s'y conduit fort bien et perd un capitaine tué et un lieutenant fait prisonnier. « Un fait isolé, mais original, se passa à ce moment : un chasseur de Carneville qu'on emmenait prisonnier, se trouve près des siens qu'on aperçoit dans un taillis; il dit au soldat qui le conduisait : « Prête-moi ta carabine que je tire sur ce b... d'Autrichien ». Le Français stupéfait, abandonne sa carabine; alors le chasseur lui dit : « A mon tour, maintenant, suis-moi, tu es mon prisonnier ». Et il l'emmène sur les derrières du corps; ce chasseur était un breton ». (Souvenirs inédits du volontaire Le Carlier de Veslud, de la légion de l'archiduc Charles).

Le lieutenant fait prisonnier, qui était chevalier de Saint-Louis, est pris en pitié par un officier patriote qui le fait évader et le renvoie à son corps (il s'agirait en l'espèce du chevalier de Bey).

En 1797, Carneville est à l'armée du Rhin commandée par Werneck et prend part aux opérations sur la Sieg et la Lahn qui se terminent à l'annonce de l'armistice de Leoben. Le 12 juin, il est signalé à Arnstein en Franconie et en janvier 1798 à Dinkelscherben en Bavière (2 compagnies de fusiliers, 2 de chasseurs, 2 escadrons de hussards commandés par les capitaines de Vaudreville et de La Mare). Les cadres de chaque escadron sont de 2 capitaines, 2 lieutenants et 2 sous-lieutenants. La compagnie d'infanterie est commandée par un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant. Il y a deux porte-drapeaux au corps.

Le 20 juin 1798, l'infanterie du corps franc de Carneville sert à former, à Innsbrück, avec le bataillon d'infanterie du Prince-évêque de Liège et le corps franc d'Anhalt-Zerbst, le 11<sup>e</sup> bataillon

d'infanterie légère dont le commandement est accordé au vicomte de Carneville. Les compagnies de chasseurs avaient déjà été incorporées dans les corps francs des chasseurs de Le Loup et de Plank.

Les hussards, dirigés sur Palota en Hongrie, sont incorporés, en juin 1798, avec ceux de la légion de Bourbon et du corps franc de Rohan, dans le régiment des chasseurs à cheval n° 1 dits de Bussy, formé à 5 divisions. Une partie des hussards de Rohan et la totalité de ceux de Carneville forment la 4<sup>e</sup> division ou seconde majeure.

On trouve, en mars 1799, à la 2<sup>e</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> escadron, 2 capitaines, 2 lieutenants et un sous-lieutenant provenant de Carneville. L'escadron de réserve (n° 6) est commandé par le capitaine Robert de La Mare, ancien major de Carneville.

Pendant toute la période de 1793 à 1798, le corps aurait été entièrement soldé par son colonel propriétaire (sans doute l'infanterie seulement); sa conduite comme corps d'avant-garde a été hautement appréciée et il a mérité 16 médailles d'argent « Pour la bravoure ». Le vicomte de Carneville a été fait généralmajor et chambellan de l'Empereur.

Du corps franc de Carneville sont dérivés 2 corps particuliers :

#### 1<sup>o</sup> HUSSARDS DE CARNEVILLE A L'ARMÉE DE CONDÉ.

Dès le mois de février 1795, le colonel de Carneville propose au prince de Condé de lever, pour servir à son armée, « un régiment d'infanterie de ligne d'un ou plusieurs bataillons »; il demande « une marche-route, les appointements et solde, pain et fourrages, la masse de 8 kreutzers 1/4 par homme. Il se chargera personnellement de la réparation complète et entretien de l'habillement, armement et équipement, du recrutement qui sera opéré dans le Nord et au-delà des limites tracées pour le recrutement général de l'armée. Le projet de capitulation est conservé aux archives du Musée Condé à Chantilly.

En même temps, le 2 février 1795, le vicomte de Carneville signe, avec le gouvernement britannique, une capitulation pour un corps de 4 escadrons de hussards et 6 compagnies d'infanterie légère; mais, le 25 mai, aucun homme n'avait été levé et la capitulation est cassée.

Lorsque le corps de Condé passe à la solde anglaise, le 17 juin 1795, Carneville revient à la charge auprès du prince de Condé. Le 9 juillet, de Francfort, le colonel Craufurd écrit au Prince : « J'ai proposé à M. de Carneville d'attacher ses troupes à l'armée de Votre Altesse sur le même pied qu'elles ont servi dans l'armée impériale, c'est-à-dire d'être soldées sans recevoir l'argent de levée. Si cet officier a trouvé convenable de faire un tel arrangement avec le prince de Cobourg, à plus forte raison devrait-il le faire avec Votre Altesse Sérénissime. Mais, dans ce cas-ci, il veut qu'on lui achète son corps. Je l'ai positivement refusé... ». Et le 15 juillet : « M. de Carneville m'a fait une proposition pour fournir 200 hommes de cavalerie qui seront montés, armés, équipés, à l'armée de Votre Altesse Sérénissime. Il me dit que ces hommes sont prêts à livrer sur le champ. Je lui ai répondu que je ferais tout ce que Votre Altesse Sérénissime me proposera, mais qu'il ne faut pas que cet officier croise en aucune manière l'augmentation de l'armée de Monseigneur. Il veut former de ces 200 hommes un escadron de cavalerie. Je prendrai là-dessus l'arrangement de Votre Altesse Sérénissime ».

Le 19 juillet, à Müllheim, le prince de Condé signe une capitulation pour un escadron de hussards, formé de 190 hommes de recrue, que M. de Carneville a dans son dépôt. Le cadre d'officiers sera de 2 capitaines, 4 lieutenants, 4 sous-lieutenants « avec un major, un aide-major et un quartier-maître qui feront partie de la division dont le corps pourra être formé par la suite ». M. de Carneville continuera de commander le corps en sa qualité de colonel et y recevra le traitement de son grade.

C'est lui qui présentera aux emplois d'officiers, mais il devra choisir en priorité les candidats parmi les chasseurs ou cavaliers nobles. Le corps sera soumis à tous les règlements de police, discipline, formation, traitement, administration et comptabilité faits pour les autres corps de l'armée, « sans que M. de Carneville puisse mettre en avant pour s'en dispenser aucun droit de propriétaire ». Il n'aura comme prérogative particulière que son conseil de guerre spécial.

Le corps prendra rang dans l'armée de Condé après les 4 régiments à cheval de nouvelle formation (Rurange, Clermont-Tonnerre, Astorg et Noinville); il devra rejoindre le 10 août au plus tard. Le colonel percevra 17 louis par homme habillé, équipé, armé et muni de son harnachement de cheval (ceci pour les 190 hommes amenés du dépôt). Les pertes en hommes, chevaux et effets

seront remplacées par les soins du prince de Condé, mais seulement lorsqu'elles sont dues à des faits de guerre. M. de Carneville ne pourra plus recruter par lui-même, mais recevra dorénavant ses hommes par l'intermédiaire du recrutement général de l'armée. Les chevaux seront fournis nus par le Prince. « Tous les paiements relatifs à la levée et entretien du corps seront faits sur les fonds d'Angleterre ordonnés par M. le colonel Craufurd ou ceux que Sa Majesté pourrait assigner par la suite ».

Le major, nommé à la date du 1<sup>er</sup> juin 1795, est le chevalier de La Mare; les autres officiers, désignés à la même date, proviennent en majorité des corps de Carneville et de Bercheny. L'escadron se rassemble dans la région de Duisbourg, à Kronenburg près de la Wupper. Le 2 août, il arrive à Francfort, le 3 à Eberstadt et le 4 à Malsch. Le 22, le corps, affecté à l'avant-garde de l'armée de Condé, est en cantonnement à Grunern et Wettelbrunn près de Staufen. Il est composé de 2 compagnies (capitaines de la Bassetière et de Belle-Isle), chacune à l'effectif de : capitaine, 2 lieutenants, 2 sous-lieutenants, fourrier, 4 maréchaux des logis, 4 brigadiers, 4 sous-brigadiers, 80 hussards, trompette, maréchal. Depuis le 31 juillet, il a déserté 18 hussards. Le corps a reçu sa remonte qui est excellente. Le 18 août, le duc d'Enghien écrit à son père : « Le corps de Carneville est arrivé, il est beau et sont habillés comme Erdödy-hussards » (shako noir, dolman vert).

Le 6 septembre, Carneville est toujours en cantonnement à Grunern et Wettelbrunn; il est signalé comme s'étant interposé entre paysans et officiers braconniers le 27 octobre, dans la région de Laufen. Le 24 décembre, il est à l'effectif de 210 hommes et 257 chevaux, dont 144 en état de servir.

Le 6 janvier 1796, Carneville est à Waghurst près de Renchen; le 28 de ce mois, il comprend 258 hommes à l'effectif, dont 2 en recrue et 7 à l'hôpital. Dans une situation du 11 au 29 février, il est porté pour 280 hommes et 201 chevaux. Le 1<sup>er</sup> avril, il est cantonné à Kippenheim et Sulz. Un rapport d'agent républicain, daté du 16 floréal an IV (5 mai 1796) décrit ainsi le corps : « Les hussards de Carneville où règnent l'esprit, la discipline et le costume autrichiens, sont forts de 200 hommes ».

Au cours de la campagne de 1796, Carneville a plusieurs fois l'occasion de se signaler à l'avant-garde : le 30 juin, dans une reconnaissance sur Friesenheim, où il charge une colonne de cavalerie républicaine et la disperse, ne perdant que 3 hussards et 5 chevaux; dans cette affaire, les sous-lieutenants Mayer, blessé, et des Courtils ont leurs chevaux tués sous eux. Le corps, pour sa brillante conduite, est cité à l'ordre du jour de l'armée autrichienne par le général Fröhlich, le 3 juillet, en même temps que les hussards de Baschi. Le 7 juillet, près d'Herbolzheim, les républicains ayant attaqué les forces autrichiennes, sont repoussés « grâce à la valeur héroïque du régiment de Carneville qui, emporté par son ardeur, a chargé 3 fois, et a été écrasé par le feu de l'infanterie dans les vignes des côteaux d'Ettenheim ». — « Il m'a été impossible, ajoute le duc d'Enghien, de les retenir; d'ailleurs, ils étaient, par l'ordre du général Fröhlich, conduits à la boucherie par un lieutenant-colonel de cuirassiers qui s'en est fait un rempart pour sauver ses hommes ». Le corps a 20 hommes tués ou pris, de nombreux blessés, 5 chevaux d'officiers et 26 chevaux de hussards perdus. Le sous-lieutenant de Chatenoy est grièvement blessé et le sous-lieutenant baron de Kirschberg démonté; le sous-lieutenant Mayer, blessé et fait prisonnier, parvient à s'échapper et rejoint sa compagnie.

Le 5 août, dans les environs de Waldsee, au cours d'un engagement de patrouilles, le cadet de Montreuil est blessé; à l'affaire d'Oberkammlach, le 13 août, Carneville perd 2 hussards tués ou pris, 4 blessés et 2 chevaux tués. Le 23, à Honsolgen, au cours d'une reconnaissance, un détachement de Carneville est assailli par les paysans : le capitaine de Signard du Hameau et l'aide-major de Villers sont tués; le major de La Mare ne doit son salut qu'à une prompte retraite.

Le corps se signale encore aux affaires devant Munich en septembre, où le lieutenant baron de Gschray est blessé. Le 16 septembre, dans un combat d'avant-postes près de Neuburg, le major de La Mare est blessé et fait prisonnier avec 2 de ses hussards; il est délivré peu après par le lieutenant Bouat, de Baschi. Carneville assiste encore aux affaires de Biberach le 2 octobre et de Schliengen le 24 octobre. Le volontaire de Cognet y est blessé. En décembre, il est en cantonnement à Neuenburg aux bords du Rhin, puis à Tunsel près de Krozingen.

C'est là que le corps passe, le 12 décembre, la revue du maréchal de camp comte de Vioménil. Il comprend : a) état-major (colonel, major, quartier-maître, aumônier, aide-chirurgien, maréchal

expert, maîtres sellier, tailleur, bottier et vivandier). — b) 2 compagnies : 2 capitaines, 4 lieutenants, 4 sous-lieutenants, 2 fourriers, 8 maréchaux des logis, 8 brigadiers, 8 sous-brigadiers, 2 trompettes, 2 maréchaux-ferrants, 171 hussards, 2 charretiers. Au total, 223 hommes avec 210 chevaux, 18 domestiques et 2 voitures. « M. de Carneville, dit l'inspecteur, a perdu beaucoup de chevaux pendant la campagne qu'il a remplacés sur le champ, pour mettre son régiment en état de servir... Sur les 200 hommes présents à la revue, il y en a 6 d'excédent qui ont été faits prisonniers pendant la campagne et qui sont rentrés à la fin de mois d'octobre dernier. M. de Carneville a payé leur solde de sa poche... ». Et il ajoute : « Monseigneur connaît la bonne et exacte discipline qui règne dans ce corps, ainsi que la distinction avec laquelle il a servi pendant cette campagne. Mgr le duc d'Enghien lui en aura certainement rendu compte... Ce régiment est, de toute manière, aussi parfaitement que militairement conduit ». Au cours de la campagne de 1796, Carneville a 56 hommes tués, 17 blessés, 11 prisonniers et 137 chevaux tués ou pris.

Au début de 1797, les hussards de Carneville sont avec la cavalerie dans la région d'Obernordorf en Souabe; le 9 mars, ils sont à l'effectif de 5 officiers de l'état-major, 3 aumôniers et officiers de santé, 10 officiers de compagnies, 229 hommes et 189 chevaux. Après le passage du Rhin par Moreau le 20 avril, Carneville est dirigé sur le Brisgaw, puis arrêté à l'annonce de l'armistice de Leoben; on le cantonne près d'Ueberlingen, puis en juin, vers Ravensburg. Lorsque l'armée de Condé est prise à la solde russe et dirigée sur la Pologne, 30 hussards seulement suivent le Prince; on les trouve cantonnés à Mosor et Golubyi. Le reste, colonel en tête, retourne à l'armée autrichienne et est incorporé dans la cavalerie du corps franc.

De 1795 à 1797, 5 officiers de Carneville-hussards reçoivent la croix de Saint-Louis.

## 2<sup>o</sup> 11<sup>e</sup> BATAILLON D'INFANTERIE LÉGÈRE DE CARNEVILLE.

Ce bataillon est formé le 20 juin 1798 à Capo d'Istria (où se trouve son dépôt) au moyen de la fusion de l'infanterie des corps francs et légions de Carneville, de l'archiduc Charles, du Prince-évêque de Liège et d'Anhalt-Zerbst. Le corps est la propriété de François-Charles-Adrien Symon vicomte de Carneville, généralmajor; le colonel commandant est le comte de Carneville, son frère aîné, et le major, Jean de Meys, ancien commandant du corps de l'archiduc Charles, un héros chevronné et plusieurs fois blessé.

Le corps doit se recruter uniquement dans les pays vénitiens.

Le bataillon est stationné en 1799 dans le Tyrol du sud; en avril, il fait partie du corps que le généralmajor (ou colonel) Strauch conduit dans la haute vallée de l'Oglio, dépostant les Français de Menzano et s'emparant du défilé d'Edolo à Ponte di Legno. Le 5 mai, Strauch surprend le général Loison au fort de Fuentes près de Colico, dont il s'empare; Carneville, de son côté, emporte Tirano et Morbegno dans la Valteline. De ce fait, Lecourbe doit évacuer la Haute-Engadine et prendre poste à Bellinzona, couvrant le Gothard. Carneville a amené 3 bataillons à la brigade Strauch, alors à Chiavenna, observant les passes du val San Giacomo vers le Gothard et Thusis. Le bataillon de Carneville aurait encore assisté le 27 mai au combat d'Airolo sous les ordres du prince de Rohan et à l'attaque du Theisberg contre le général Turreau.

Lors de la contre-offensive de Lecourbe, au mois d'août, Turreau, dans le Valais, s'est rendu maître de la vallée du Rhône et de la Furca; il s'est emparé du Simplon, rejetant sur le Piémont le corps de Strauch, qui a éprouvé « des pertes telles qu'il ne lui est plus possible de combattre avec quelque succès ». Dans cette retraite, Carneville perd un officier blessé et 8 faits prisonniers, 100 hommes hors de combat.

Lorsque Suvorov, en septembre, décide de remonter sur la Suisse, il doit être secondé sur sa gauche par les troupes des généraux Loudon et Strauch qui doivent, de leur côté, attaquer les Français et se rendre maîtres de l'entrée du Valais; ils ont en face d'eux le petit corps de Turreau, dit « 1<sup>re</sup> division de l'armée du Danube », qui occupe le revers du Simplon. En octobre, les 2 généraux autrichiens attaquent effectivement Turreau, qui s'est avancé jusqu'au lac Majeur; ils le forcent d'abord à reculer, mais, n'ayant pas poussé leur attaque avec vigueur, ils sont rejetés sur leur position de départ.

En 1800, Carneville fait partie de la brigade Dedovich du corps de Vukassovich, qui couvre les débouchés des Alpes sur Milan. Le 28 mai, Moncey passe le Gothard avec 11.500 hommes, obligeant

les Autrichiens à se retirer sur Bellinzona par le val Leventina. Le général écrit à ce sujet le 30 mai : « Tout le monde s'accorde à dire que les Autrichiens n'avaient que 5 corps depuis les lacs de Locarno (Majeur) et de Lugano jusqu'ici (Faido). Ces corps sont : (Grenz) bataillon de Saint-Georges, Bannat, Croates, Carneville émigrés français ou du moins commandé par des Français ».

Le 30 mai, Dedovich résiste courageusement en avant de Bellinzona, puis se porte sur le Monte Ceneri; son arrière-garde est vigoureusement accrochée au pont de la Moësa et résiste jusqu'à la nuit. Bellinzona est occupé le lendemain; le 2 juin, Moncey fait sa liaison à Varese avec les coureurs de Murat, opérant ainsi sa jonction avec le gros de l'armée de réserve. Locarno et Lugano sont occupés, puis Varese et Côme. Le 5 juin, la division La Poype entre à Milan et, le 16, une partie de la division Loison se dirige sur Brescia où se trouve le général Loudon avec les débris de la brigade Dedovich; à l'arrivée des Français, les Autrichiens se retirent sur Barghe, dans le val Sabbia. Le 7, le feldmaréchal-lieutenant Vukassovich retire son infanterie sur l'Oglio, vers Marcaria et Mantoue. Dedovich, en passant, a laissé comme garnison à Peschiera le bataillon de Carneville (500 hommes environ). Celui-ci se replie, après l'armistice, sur Legnano et Trieste, puis est mis en garnison à Capo d'Istria.

Le corps s'est bien conduit et un de ses soldats a reçu la médaille d'argent « Pour la bravoure ».

Le 22 août 1801, le bataillon est dissous et incorporé dans le régiment d'infanterie de ligne n° 63 archiduc Joseph, avec les bataillons de Rohan n° 2 et 14.

En avril 1809, le généralmajor de Carneville est chargé par le généralissime archiduc Charles de la levée et de l'organisation d'un corps composé de tous les étrangers résidant en Autriche et en Hongrie. Il obtient pour cela « l'extrême faveur de pouvoir choisir, dans toute l'armée autrichienne, les officiers qu'il jugeait les plus convenables à cette besogne ». Ce corps devait se composer de 3 compagnies de chasseurs et d'un escadron de hussards; il pouvait être augmenté jusqu'à concurrence de 40.000 hommes, dit M. de Carneville.

Le commandement effectif est donné au major Auguste Docteur; employé à l'avant-garde du 4<sup>e</sup> corps d'armée, Carneville se distingue le 22 mai à Essling-Aspern. La cavalerie ne compta jamais plus de 66 hommes.

A la paix, la formation, qui compte beaucoup de Français dans ses rangs, est licenciée en décembre 1809 à Erlau, sur demande spéciale de Napoléon; ses hommes sont incorporés dans le 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (Feldjäger). D'après les dires du vicomte de Carneville, le corps avait été destiné, en temps de paix, « à fonder une colonie sur les frontières de la Bukowine joignant à la Transylvanie ».

UNIFORMES. — 1<sup>o</sup>) Légion de Normandie. L'article 17 de la capitulation du 19 avril 1792 stipule que « l'infanterie sera habillée d'un habit court et léger, couleur verte, et armée d'un fusil et d'une baïonnette; les sergents, caporaux, appointés, grenadiers, musiciens et tambours auront un sabre et tous, excepté les musiciens et tambours, une giberne. L'équipement particulier de l'homme sera le même que celui réglé pour l'infanterie; les chasseurs seront armés d'une carabine et d'un sabre et habillés d'un habit court de couleur verte ».

Le projet de capitulation présenté en février 1795 par le vicomte de Carneville au prince de Condé, stipule, dans son article 14 : « L'habillement sera vert, avec des revers noirs et des boutons jaunes, tel qu'il était à l'armée de Mgr le duc de Bourbon. »

D'autre part, on trouve un état de fournitures faites au corps en juillet 1792 pour : « 800 chemises, 400 sacs de toile, 400 sacs de peau, venant d'Ath; 200 habits tout faits, 420 aunes de drap vert, 230 aunes de drap gris, 100 aunes de drap noir, 60 aunes de drap rouge, 100 aunes de drap bleu, 204 aunes de toile, 300 chapeaux, le tout venant de Manheim; 800 paires de souliers, 60 paires de bottes, venant de Liège ».

Le vicomte de Carneville, colonel propriétaire, écrit à cette occasion au comte de Diesbach, généralmajor autrichien, pour lui dire que « le gouvernement ayant permis d'avoir 60 hommes armés sur les 400 », il demande à faire passer 60 fusils, 60 gibernes, 60 sabres et 30 paires de pistolets de poche pour MM. les officiers, venant de Liège.

On trouve encore l'état de fournitures suivant : le 27 juillet, 650 aunes de drap, 400 plaques de chapeau, 400 glands, 400 paires d'épaulettes, 300 plumes (plumets), 30 chapeaux avec plaque, glands et plumets pour MM. les officiers, venant de Liège.





CORPS FRANC DE CARNEVILLE

1793 - 1798

HUSSARD

INFANTRIE LÈGÈRE

CHASSEUR

D'après ces indications, il semblerait que l'uniforme, tout au moins de l'infanterie de la légion de Normandie, ait été sensiblement le même que celui du corps franc de Carneville au service de l'Autriche dont nous donnons la description ci-dessous.

2<sup>o</sup>) Corps franc de Carneville au service d'Autriche. — a) infanterie légère. — Shako de feutre noir de forme cylindrique légèrement resserré du haut, avec large rabat de cuir noir par devant; turban rouge à bandes transversales jaune d'or, noué par derrière. Plaque de laiton de forme carrée au-dessus du rabat. Le shako est garni d'un cordon jaune d'or et, sur le côté gauche, de tresses jaune d'or formant ganse; au dessus, plumet jaune à sommet noir. Col noir. Habit court de drap vert foncé; collet noir bordé de jaune d'or sur tout son pourtour. Revers de même, avec 5 boutons de métal jaune et 5 boutonnières jaune d'or, aux extrémités coupées droit. Pattes d'épaules de drap noir bordées de jaune d'or. Les manches sont fendues sur l'avant-bras et sur le parement qui est noir, fermé en dessous par un bouton et orné à son extrémité d'un bouton et de 2 boutonnières jaune d'or en chevron renversé; au dessus, sur l'avant-bras, 2 boutonnières de même. Doublure et retroussis de drap noir passepoilés de rouge. Veste blanche coupée rond, à boutons de cuivre. Pantalon bleu clair à la hongroise; demi-guêtres noires. Bandoulières porte-giberne et porte-sabre de cuir blanc, giberne noire. Sabre garni en cuivre, fourreau de cuir noir. Fusil garni en cuivre à bretelle de cuir blanc.

Les officiers ont le même uniforme, avec les galons et boutons dorés, l'épée à dragonne d'or, la ceinture écharpe or et noir portée sur la veste, les demi-bottes de cuir noir.

b) chasseurs. — Shako cylindrique de feutre noir évasé du haut, non gansé; sur le devant, pompon de laine jaune d'or avec en dessous, 2 ganses noir et jaune d'or, et cocarde jaune et noir au centre, avec bouton de métal jaune. Plumet noir à base jaune, en plumés de coq. Col noir bordé de blanc. Habit court de drap vert foncé; collet rouge écarlate; revers en bavaroise de drap noir passepoilés de rouge, s'élargissant vers le haut et ornés de 4 boutons de métal jaune et boutonnières jaune d'or, coupées carrément aux extrémités. Parements noirs passepoilés de rouge et ornés au-dessus de 2 boutons et boutonnières jaune d'or en chevron renversé. Le devant de l'habit, très ouvert, est entièrement passepoilé de rouge, ainsi que les retroussis de la doublure qui est noire. Veste blanche à pans, poches et boutons de métal jaune; pantalon hongrois de drap bleu clair à trèfles aux ouvertures du pont et passepoils latéraux jaunes d'or et noir. Courtes guêtres de drap noir. Bandoulières porte-giberne et porte-sabre de cuir noir (parfois blanc); sabre à garde de cuivre, pommeau à tête d'aigle, fourreau de cuir naturel; carabine garnie en cuivre, bretelle de cuir noir (ou blanc).

Dans ses états de service, le chasseur-carabinier de Gouzillon de Kermeneau déclare qu'au combat de Boussu, il fut blessé par un coup de baïonnette dans le ventre, « quoique le ceinturon de son porte-cartouches » ait amorti le choc.

D'après l'ouvrage d'Ottendorf-Teuber, les chasseurs auraient porté le même uniforme que l'infanterie légère; pour les officiers de chasseurs, comme pour ceux d'infanterie légère, mais ils sont armés du sabre et de 2 pistolets de ceinture.

c) hussards. — Nous possédons 2 documents principaux permettant de déterminer l'uniforme des hussards :

Tout d'abord, celui donné par Gräffer le jeune : même shako que le chasseur, avec adjonction d'un large galon jaune d'or au haut et de cordons et glands noir et jaune d'or. Plumet jaune à sommet noir. Col noir bordé de blanc. Dolman vert gazon à collet rabattu rouge et parements en pointe noirs, tous trois bordés de tresse jaune d'or et noir; sur le devant du dolman, 10 doubles tresses jaune d'or et noir avec 3 rangées de 10 boutons de cuivre. Poches entièrement bordées de tresse jaune et noir. Ceinture-écharpe jaune d'or et noir. Pelisse bleu de ciel à fourrure noire, galons et tresses jaune et noir, boutons de cuivre. Culotte bleu de ciel à la hongroise à galons latéraux et trèfles des ouvertures du pont en tresses jaune et noir. Bottes à la houzarde de cuir noir à galons jaune d'or et noir, éperons d'acier. Sabretache de drap rouge bordée d'un galon jaune d'or et orné du chiffre couronné F.II en tresses jaune d'or et noir. Bandoulière porte-giberne et ceinturon de cuir blanc, sabre à garnitures d'acier, dragonne de cuir blanc.

Une aquarelle d'un recueil ayant appartenu au peintre Job donne également un hussard de Carneville, légèrement différent : même shako, mais large galon jaune au haut du shako remplacé

par une tresse jaune d'or et noir; dolman bleu de ciel à collet droit et parements rouge écarlate; pelisse vert foncé, culotte bleu de ciel; toutes les tresses jaune d'or et noir. Ceinturon de cuir noir à boucles de cuivre. Sabretache de cuir fauve, la pattelette recouverte de drap rouge, bordée d'un mince galon jaune d'or et d'une tresse en chevron jaune d'or et noir; au centre, le chiffre F. 11 en cordonnnet jaune, sommé de la couronne de même, et souligné d'une bande à boucle en tresse jaune d'or et noir. Housse-shabraque rouge écarlate bordée d'un galon jaune d'or et d'un 2<sup>e</sup> galon en chevrons jaune d'or et noir, les coins ornés du chiffre F. 11 en cordonnnet jaune d'or; au-dessous de ces chiffres, à l'arrière de la housse, arabesques de cordonnets jaune d'or et noir. Demi-shabraque de peau de mouton noir, portemanteau rouge. Selle de cuir noir. Harnachement de cuir noir à boucles et mors de cuivre.

La capitulation de l'escadron de Carneville à l'armée de Condé, le 19 juillet 1795, porte que « l'armement consistera en carabine, pistolets, sabre; l'habillement d'hussard complet, avec un gilet d'écurie, l'équipage du cheval garni de shabraques ». La revue d'inspection du 12 décembre 1796 donne l'énumération suivante : shakos, visières, cordons, dolmans, pelisses, pantalons, culottes hongroises, vestes d'écurie, bonnets de police, sabretaches, capotes, ceinturons, gibernes, pistolets, sabres, couvertures de laine, selles complètes, brides, mors, filets.

Un rapport républicain du 5 mai 1796 donne aux hussards de Carneville « le costume autrichien, habit bleu, revers verts, boutons et galons jaunes ». Par contre, Th. Muret, dans son « Histoire de l'armée de Condé » déclare que Carneville portait le dolman vert, la pelisse et le pantalon bleu de ciel, le shako noir. Le comte d'Éon de Cély, dans ses croquis des uniformes de l'armée de Condé, représente un hussard de Carneville, qui porte l'uniforme suivant : shako noir du type autrichien cylindrique, dolman vert à parements rouges, culotte hongroise verte à galons rouges, pelisse bleu de ciel, shabraque vert foncé, portemanteau rouge.

Dans les inventaires après décès de hussards de Carneville à l'armée de Condé (novembre 1795 à mai 1797), on relève les effets suivants : « Bonnet d'ordonnance, chapeau, bonnet de police, col noir, mouchoir de col noir, pelisse, culotte à la houzarde de drap bleu uniforme, pantalon bleu uniforme ou gris, bottes, veste d'écurie verte, bonnet d'écurie, gilet blanc ou rouge, capote grise, anglaise bleue, portemanteau bleu ».

On trouve aussi des boutons grelots de métal jaune frappés d'une fleur de lys en relief qui semblent avoir appartenu à l'escadron condéen de Carneville.

Les officiers portent le même uniforme que la troupe, avec les galons, tresses, cordons, etc., en or; la ceinture-écharpe est or et noir; le sabre est garni en cuivre doré avec la dragonne d'or. A l'armée de Condé, les officiers et gentilshommes portent au bras gauche un brassard blanc liseré de noir et orné de 3 fleurs de lys noires; les hommes de troupe ont le brassard blanc frappé d'une seule fleur de lys noire.

Une miniature d'époque représentant le vicomte de Carneville, le montre avec l'uniforme suivant : pelisse chaussée de drap bleu céleste, fourrure blanche, tresses et galons en argent, croix de Saint-Louis. Cravate noire bordée de blanc, jabot blanc, gilet-dolman de drap écarlate à collet droit doublé d'écarlate, boutons et tresses d'argent, le devant du gilet-dolman bordé, de chaque côté de la fermeture d'un large galon d'argent.

3<sup>o</sup>) 11<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère de Carneville. — Casque « à la romaine » de cuir noir, à visière de même cerclée de cuivre; bandes de cuivre sur les coutures du casque et cimier de cuivre. Chenille jaune d'or, le dessus noir; jugulaires et bossettes de cuivre. Le devant du casque est orné du chiffre de l'Empereur F. 11 en cuivre. Col noir bordé de blanc. Habit court gris brochet, boutonnant droit au moyen de 8 boutons de cuivre, doublé de bleu foncé avec passepoils bleu foncé sur le devant de l'habit, sur les poches en travers (ou en long) garnies de 3 boutons, et dans les plis des hanches; collet droit (ou rabattu) bleu foncé; parements en pointe bleu foncé fermés par un bouton (ou en botte, fermés par 2 boutons latéraux); pattes d'épaules bleu foncé (ou gris brochet bordées de bleu foncé) avec un bouton près du collet; culotte gris brochet avec passepoil bleu foncé sur les coutures latérales; demi-guêtres noires. Bandoulières porte-giberne et porte-sabre de cuir noir; giberne noire. Carabine garnie en cuivre avec bretelle de cuir noir et son sabre-baïonnette dans un fourreau de cuir noir; ou fusil du modèle d'infanterie avec sa baïonnette, et sabre briquet garni en cuivre avec fourreau de cuir fauve et dragonne bleu foncé. Sac en peau de veau naturel avec bretelles de cuir noir et courroies de cuir blanc à boucles de cuivre. Manteau roulé de drap gris brochet. Bidon recouvert de drap gris. Courroies de cuir fauve.



BATAILLON D'INFANTERIE LEGERE DE CARNEVILLE

1798 - 1801

OFFICIER

SOLDATS

Les officiers ont le même casque avec les ornements en cuivre doré; même uniforme avec 12 boutons dorés sur le devant; les parements sont ornés à la pointe d'un bouton doré avec ganse en trèfle dorée; patte d'épaule gris brochet sur l'épaule gauche, fermée à chaque extrémité par un bouton; culotte ornée aux ouvertures du pont de ganses ornementées dorées. Demi-bottes de cuir noir. Ceinture-écharpe de fils d'or entremêlés de fils noirs, les franges d'or. Bandoulière de cuir blanc, soutenant un étui de pistolet de cuir noir; ceinturon de cuir blanc passé sur l'habit, sous l'écharpe, avec bélières à boucles de cuivre doré. Pistolet garni en cuivre, sabre garni en acier, fourreau en cuir noir garni en acier, dragonne de cuir brun. Canne à pomme dorée, dragonne de cuir brun.

Les officiers sont aussi représentés avec une épaulette à franges à droite, mêlée or et bleu foncé, le sabre garni en cuivre doré à dragonne d'or. Le casque est parfois orné d'une plaque de laiton avec F. 11 estampé, du type de l'infanterie de ligne.

**DRAPEAUX ET ÉTENDARDS.** — Inconnus. La capitulation de l'escadron de Carneville destiné à servir à l'armée de Condé, datée du 19 juillet 1795, ne prévoit aucun poste de porte-étendard à l'effectif. Le corps ne dut pas avoir d'emblèmes.

